

Le Morbihan fait sa rentrée 2026-2027



**Dossier
de presse**
Septembre 2026

Hôtel du Département

Contact presse :

Sarah Le Borgne

02 97 54 82 11 / 06 31 47 42 60

presse@morbihan.fr

LE MORBIHAN FAIT SA RENTRÉE 2026-2027 DES ÉTABLISSEMENTS ENGAGÉS POUR LA RÉUSSITE DES COLLÉGIENS

Comme chaque année, le Département organise sa traditionnelle visite de rentrée dans les collèges publics et privés du Morbihan. Cette année, les collèges Jean-Pierre Calloc'h à Locminé et Eugène Guillevic à Saint-Jean-Brévelay sont mis à l'honneur.

À l'occasion de cette visite, le Département met en lumière deux établissements aux profils différents, mais réunis par une même ambition : offrir aux collégiens les meilleures conditions de réussite.

Cette ambition se concrétise par de nombreux leviers d'action, tels que l'innovation pédagogique, la rénovation des bâtiments et la transition énergétique, la restauration scolaire ou encore la transition numérique. Autant d'initiatives qui illustrent l'engagement quotidien du Conseil départemental aux côtés des équipes éducatives pour accompagner les collégiens, améliorer leur cadre scolaire et favoriser leur réussite.

INVESTIR DANS L'AVENIR DES COLLÉGIENS

Le Département du Morbihan soutient les **42 collèges privés et les 45 collèges publics du territoire** et s'assure d'accorder à ces établissements les moyens nécessaires à leur bon fonctionnement.

Le Département est responsable de la construction, de l'entretien, de l'équipement et du fonctionnement des 42 collèges publics du Morbihan. Il finance également les personnels techniques et administratifs, les manuels scolaires ainsi que les équipements nécessaires à l'accueil des élèves. Chaque année, il consacre **plus de 22 M€** aux dépenses d'énergie et de fonctionnement des établissements, enveloppe partagée avec les collèges privés.

Le Département accompagne les 45 collèges privés du Morbihan en appliquant le principe de parité avec les établissements publics. Il participe aux dépenses de fonctionnement via le forfait d'externat, finance les personnels non enseignants, soutient les travaux (**2,9 M€**) et les équipements, et consacre **près de 700 000€** à l'accès aux équipements sportifs, aux transports des élèves et au matériel des sections sportives.

Le Département du Morbihan mobilise **34 M€** pour les investissements dans les collèges publics dans le cadre de son budget 2026 et **174 M€** via son Plan pluriannuel d'investissement 2022-2028.

PRÉPARER LES COLLÈGES AUX DÉFIS ÉNERGÉTIQUES DE DEMAIN

Le Département du Morbihan déploie une stratégie ambitieuse pour la transition écologique de son patrimoine scolaire, s'inscrivant dans sa stratégie départementale bas carbone adoptée en mars 2026. L'objectif est d'atteindre **40 % d'économies d'énergie d'ici 2030 et 60 % d'ici 2050** pour l'ensemble des collèges publics.

Les principaux axes d'intervention :

1. Rénovation thermique globale et restructurations

Projets emblématiques : Après les rénovations de Ploërmel (4 M€) et Malansac, plusieurs chantiers majeurs sont en cours ou programmés pour 2026, notamment à Lanester (Henri Wallon, 21 M€), Vannes (Saint-Exupéry, 20,4 M€ pour le collège), Pluvigner (Goh Lanno, 12,7 M€), ou encore Quéven et Lorient (Anita Conti, 7,7 M€).

Financement vert : Pour soutenir ces projets, le Département a souscrit en 2025 un emprunt vert de 15,2 millions d'euros auprès de la Banque Européenne d'Investissement, dédié exclusivement à la transition écologique.

2. Transition énergétique et énergies renouvelables

Déploiement du photovoltaïque : Une enveloppe pluriannuelle de 6 M€ a été ouverte pour installer massivement des panneaux sur les toitures des collèges. L'objectif est de réaliser 15 projets d'ici 2030, avec les premières mises en service à Sarzeau, déjà en fonctionnement, et à Mauron en 2026.

Sortie des énergies fossiles : Le Département remplace systématiquement les chaudières au fioul (il n'en restait que 3 en 2026) par des solutions renouvelables : raccordement aux réseaux de chaleur urbains (ex: Sarzeau, Hennebont, Arradon) ou installation de chaufferies bois/biomasse.

Sobriété : Le Département prend en charge directement les factures d'énergie des collèges (3,8 M€ en 2026) et impose des consignes de température (19°C dans les classes, 14°C dans les gymnases).

3. Adaptation au changement climatique

Face à la hausse des températures, le Département adapte l'aménagement des établissements :

Végétalisation des cours : Un plan de 2 M€ (lancé en 2025) vise à désimperméabiliser les sols et créer des zones d'ombre. L'objectif est d'atteindre une végétalisation partielle de 100 % des cours d'ici 2030.

Architecture durable : Les constructions neuves (ex: collège de Questembert) utilisent l'architecture passive, des ossatures bois et des matériaux biosourcés comme la paille pour l'isolation.

Gestion de l'eau : Le Département installe des toitures végétalisées pour réguler les eaux pluviales et utilise des espèces végétales peu consommatrices d'eau.

4. Accompagnement des usages et éducation

Restauration responsable : Le dispositif Morbihan Ty Self, généralisé à tous les collèges d'ici 2031, a déjà permis de réduire le gaspillage alimentaire de 80 % dans les collèges déployés.

Mobilités douces : Le programme "Collège à vélo" prévoit la création de stationnements sécurisés et de parcours pédagogiques afin d'encourager les déplacements à vélo des collégiens.

Sensibilisation : Les collégiens sont formés aux enjeux climatiques via le livret "Agir pour la planète" et la labellisation E3D (établissement en démarche globale de développement durable).



FOCUS SUR LE PHOTOVOLTAÏQUE AU SERVICE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DES COLLÈGES

Dans le cadre de son engagement en faveur de la transition énergétique, le Département développe un programme ambitieux de déploiement du photovoltaïque. À ce jour, 23 projets sont en cours ou à l'étude.

Le collège de Rhuys à Sarzeau illustre parfaitement cette démarche avec la mise en service d'une centrale photovoltaïque de 100 kVA installée sur la toiture-terrasse rénovée de l'externat. En autoconsommation, cette installation produit une électricité renouvelable directement utilisée par l'établissement. Le surplus de production est injecté sur le réseau public.

Cette démarche pourra aller plus loin avec l'intégration de l'installation dans une boucle d'autoconsommation collective, permettant demain de partager l'énergie produite avec d'autres consommateurs locaux.

À travers ces projets, le Département agit concrètement pour réduire l'empreinte carbone de son patrimoine, développer une énergie locale et renouvelable et améliorer durablement la performance énergétique de ses bâtiments.



INVESTISSEMENTS ET OPÉRATIONS EN COURS

Le plan pluriannuel d'investissement dans les collèges (PPIC) 2022-2028, doté d'un budget de **174 M€**, est pleinement opérationnel, avec de nombreux chantiers engagés ou sur le point de démarrer.

Parmi les opérations majeures figurent notamment :

- **Collège Chateaubriand (Gourin)**

Restructuration thermique et fonctionnelle de l'établissement, avec des travaux engagés en septembre dernier.

5,1 M€

- **Collège Saint-Exupéry (Vannes)**

Reconstruction du gymnase et de l'externat. La livraison du gymnase est prévue en janvier 2027 et les travaux de construction de l'externat sont en cours depuis janvier 2026.

35 M€

- **Collège Romain-Rolland (Pontivy)**

Restructuration de l'internat, avec des travaux démarrés en avril 2026.

6 M€

- **Collège Anita-Conti (Lorient)**

Restructuration thermique et fonctionnelle de l'établissement, avec un démarrage des travaux prévu à la fin du premier semestre 2027.

7,7 M€

- **Collège Henri-Wallon (Lanester)**

Restructuration et extension de l'établissement, avec un lancement des travaux envisagé entre la fin de l'année 2027 et le début de l'année 2028.

21 M€



COLLÈGE PRIVÉ JEAN-PIERRE CALLOC'H LOCMINÉ

Depuis 2019, le collège Jean-Pierre Calloc'h accueille près de 550 élèves. Les effectifs sont stables depuis plusieurs années, signe de l'attractivité de l'établissement.

Le collège porte une attention particulière à l'inclusion. Il accueille une section ULIS qui accompagne sept élèves en situation de handicap. Il reçoit également des élèves migrants, qui bénéficient d'un accompagnement adapté pour faciliter leur intégration scolaire.

La restauration occupe également une place importante : près de 96 % des élèves sont demi-pensionnaires et 15 % bénéficient du dispositif départemental **Rest'o Collège 56**, qui contribue à alléger les frais de restauration pour les familles.

En 2026, le Département consacre plus de **334 000 €** au fonctionnement de l'établissement, auxquels s'ajoutent les aides à l'investissement versées dans le cadre de la loi Falloux.

► Des projets pédagogiques qui développent les talents

Le Conseil départemental accompagne les projets éducatifs portés par les collèges, il subventionne les initiatives proposées par les équipes pédagogiques.

Pour l'établissement, les 56 ateliers proposés par le collège ont été financés, soit un soutien de 9 280 € sur l'année scolaire 2025-2026.

Les équipes éducatives ont choisi de développer des actions autour de la prise de parole, de l'improvisation théâtrale et de la prévention. Ces projets permettent aux élèves de gagner en confiance et de développer

de nouvelles compétences transversales, en dehors du cadre des cours.

► Des équipements numériques modernisés

Le collège bénéficie du nouveau plan numérique départemental adopté en 2022. Décliné à travers **le plan pluriannuel d'équipements numériques**, il vise à renforcer les usages du numérique dans les collèges en modernisant les équipements informatiques et en accompagnant les équipes éducatives dans le développement de nouvelles pratiques pédagogiques au service de la réussite des élèves.

En 2026, plus de 35 000 € sont consacrés au renouvellement des équipements numériques et du matériel pédagogique au sein du collège Jean-Pierre Calloc'h.

► Le Département accompagne les investissements

Au-delà du fonctionnement quotidien, le Département soutient activement les investissements des collèges privés. Environ 80 000 € sont mobilisés chaque année pour le collège Jean-Pierre Calloc'h.

En 2026, cette aide contribue notamment au financement de travaux de ravalement, au remplacement des huisseries et à la création d'une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite.

COLLÈGE PUBLIC EUGÈNE GUILLEVIC SAINT-JEAN-BRÉVELAY

Le collège Eugène Guillevic accueille aujourd'hui 161 élèves. Le Département accompagne le fonctionnement de l'établissement avec près de 50 000 € de dotations annuelles, auxquelles s'ajoutent les aides aux équipements et la mise à disposition d'une équipe d'agents techniques pour assurer l'entretien et le bon fonctionnement de l'établissement. Le collège accueille également des lycéens internes du lycée horticole Le Sullio.

► Une offre éducative riche et ouverte

Tout au long de l'année, les élèves participent à des projets favorisant l'ouverture culturelle et le vivre-ensemble. En 2025-2026, le Département a financé 23 ateliers, principalement consacrés à la cohésion et à la prévention du harcèlement. Le collège a également participé au **Festival Photo des collégiens** avec le photographe Fred Mouraud, une initiative portée par le Département et le Festival Photo La Gacilly.

Depuis 2022, un distributeur de protections périodiques est installé dans l'établissement grâce au soutien du Département, dans le cadre de sa politique de lutte contre la précarité menstruelle.

► Un projet de restructuration pour préparer le collège de demain

Le projet prévoit notamment un nouveau hall d'accueil, le regroupement des services administratifs et de la vie scolaire, l'agrandissement du CDI et une rénovation énergétique complète. Les travaux devraient débuter en octobre 2027 sans interrompre l'activité du collège.

Le parc arboré sera conservé et transformé en "cour calme" pour apporter davantage d'ombre lors des fortes chaleurs.

Les bâtiments seront isolés avec des matériaux biosourcés, équipés d'un éclairage 100 % LED et d'une ventilation performante, afin d'améliorer le confort thermique et de réduire les consommations énergétiques.

► Morbihan Ty Self : une restauration plus participative

Le collège est équipé d'un restaurant scolaire **Morbihan Ty Self**, en service depuis 2023. . Ce modèle participatif permet aux élèves de composer eux-mêmes leur assiette selon leur appétit, et de limiter le gaspillage alimentaire.

Les déchets passent d'environ 140 g par élève dans un self classique à seulement 20 à 40 g. Les élèves consomment davantage de fruits et légumes et composent des repas plus équilibrés, tandis que les conditions de travail des agents sont améliorées.

À la rentrée 2026, les collèges de Charles Langlais de Pontivy et Beg Er Vil de Quiberon rejoindront le dispositif, portant à 19 le nombre d'établissements morbihannais concernés.





Hôtel du Département
2 rue de Saint-Tropez
56000 VANNES
Tél. 02 97 54 80 00

morbihan.fr

